NAMUR CAPITALE

CONTENEURS POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS ORGANIQUES ISSUS DE L'ACTIVITÉ DE PRODUCTEURS DE DÉCHETS ASSIMILÉS

FORMULAIRE DE DEMANDE

(A compléter en lettres majuscules)

1. **Coordonnées de la personne responsable**

Nom* : …… Prénom* : ……

Mandat * : …… **Numéro de registre National* : _ _ . _ _ . _ _ - _ _ _ - _ _**

2. Coordonnées de l'organisme demandeur / coordonnées de facturation

- ☐ ASBL
- ☐ Collectivité
- ☐ HORECA
- ☐ Home, pensionnat, établissement scolaire
- ☐ Petit commerce / artisan
- ☐ Administration
- ☐ Bureaux
- ☐ Autre : ……

Nom de l'établissement / Commerce / Société* : ……

Rue* : …… N°* : …… Bte : ……

CP* : …… Localité* : ……

Adresse mail (contact) : ……

Facturation par E-mail : ……

N° de TVA *: BE0 ……

3. Adresse de livraison

Personne de contact : …… Tel / GSM : ……

Rue* : …… N°* : …… Bte : ……

CP* : …… Localité* : ……

* A compléter obligatoirement

NAMUR CAPITALE

4. Commande du (des) conteneur(s)

Volume du conteneur	Prix d'achat du conteneur (BEP-Environnement)	Redevance communale annuelle pour la collecte et le traitement des déchets organiques (Ville de Namur)
140 litres (dimensions 47 cm x 47 cm x 107 cm) – articles 1025 + 1031	53,68 € TVAC *	230 € TVAC par conteneur
240 litres (dimensions 57 cm x 57 cm x 107 cm) – articles 1058 + 1035	58,64 € TVAC *	350 € TVAC par conteneur

* Ce montant est donné à titre indicatif, il peut être sujet à modification selon les indications du BEP. Le montant exact vous sera communiqué lors de la confirmation de la commande.

Nombre de conteneur(s) souhaité(s)	
Nombre de conteneur(s)	**Volume du /des conteneur(s)**
	140 litres
	240 Litres

Pour disposer de votre conteneur, veuillez effectuer préalablement un versement au compte du BEP-Environnement SC **IBAN : BE38 0910 1211 9672** et **BIC : GKCCBEBB** (Communication : **CONTENEURS ORGANIQUES + votre nom ou le nom de votre établissement + nombre et volume de conteneurs commandés). Dès réception du paiement,** la livraison aura lieu dans les 5 jours ouvrables.

La preuve d'achat du/des conteneur(s) sera envoyée vers le 15 du mois suivant la livraison.

5. Documents fournis lors de l'enregistrement :

- ☐ Déclare que les données ci-dessus sont correctes
- ☐ Déclare avoir reçu le :
 - Guide de tri du BEP
 - Le règlement général sur la collecte et le traitement des déchets organiques issus des producteurs de déchets assimilés au moyen de conteneurs

Fait en double exemplaire à …….. le ……

Nom, Prénom et Signature :
La personne responsable **Le délégué de la Ville de Namur**

* A compléter obligatoirement

Cadre réservé à l'administration			
Organisme demandeur	**Nombre et volume (140 ou 240 litres) de conteneurs**	**Numéro de la puce**	**Date d'activation**
		Total à payer	

La ville respecte vos données personnelles. Les données personnelles récoltées dans le cadre de la collecte et le traitement des déchets organiques issus des producteurs de déchets assimilés au moyen de conteneurs ne seront utilisées que dans ce cadre et uniquement dans ce cadre. Elles ne seront transmises à aucun tiers.